

LE SERVICE SOCIAL  
DE  
PORTNEUF

1954-1964

LES MEMBRES

D.U

CONSEIL D'ADMINISTRATION

\*\*\*\*\*

M. Paul-Sylvain Tessier, l.c.d.  
président

M. Laurin Gauthier  
vice-président

LE SERVICE SOCIAL DE PORTNEUF  
vice-président

M. Jules St-Germain

DIXIEME ANNIVERSAIRE

Mlle Pauline Leclerc  
secrétaire

1954 - 1964

M. l'abbé Joseph Rochon, curé

M. Andréa St-Pierre

M. Romaine-D. Plamondon

M. Nellie Godbout

\*\*\*\*\*

R.P. Gilles-Marie Bélanger, o.p.  
conseiller technique et moral

M. Paul Jolin  
conseiller juridique

\*\*\*\*\*

Le Service social  
de Portneuf  
266, avenue Ste-Marie  
Donnacona  
Comté de Portneuf

LE PERSONNEL DE L'AGENCE

LES MEMBRES

D U

CONSEIL D'ADMINISTRATION

directeur

Monsieur \* \* \* \* \* M.S.S.

travailleur social et surveillant de stagiaire

M. Paul-Sylvain Tessier, l.c.d.  
aide président

M. Laurain Gauthier  
vice-président

Mlle M. Auray Béland  
vice-président

M. Jules St-Germain  
trésorier

Mlle Pauline Leclerc  
régisseuse secrétaire

M. l'abbé Joseph Rochon, curé

M. Andréa St-Pierre

Mlle Jocelyne Huard  
M. Rosaire-D. Flamondon

M. Wellie Godbout

\* \* \* \* \*

R.P. Gilles-Marie Bélanger, o.p.  
conseiller technique et moral

Me Paul Jolin  
conseiller juridique

Monsieur Réjean Godbout, o.s.s.

\* \* \* \* \*

Monsieur Jean-Guy Poirier, o.s.s.  
stagiaire 1964-65

\* \* \*

MEMBRES DE LA CORPORATION

LELENC, abbé Laurent, curé	Ste-Christine
LELENC, Pauline Mlle	Pont-Rouge
*****	St-Léonard
LESAGE, Ernest	St-Basile
MARCOYTE, Placide	Ville de Portneuf
AUGER, André	Québec
BELAND, Auray	Neuville
BELANGER, Alfred	St-Thuribe
BELANGER, Père G.-Marie, o.p.	Québec
BERNARD, Paul	Donnacona
BERTRAND, Henri	Notre-Dame-des-Anges
BERTRAND, Gilles	St-Alban
BILODEAU, Mgr Geo.-Marie, curé	St-Raymond
BOISSINOT, Yolande Mlle	Québec
BOIVIN, Jean-Marc	Ville de Portneuf
BOUCHER, Roland, abbé, curé	St-Marc-des-Carières
BOUTET, Siméon	Ste-Christine
BRONSARD, Emile	Hervey-Jonction
CHOUINARD, abbé Aubert, curé	St-Augustin
COTE, Raymond	St-Augustin
COUTURE, Chanoine Emile, curé	Donnacona
DARVEAU, Donat	Lac-aux-Sables
DELISLE, Laval	Pont-Rouge
DENAULT, Hafda	Québec
DUBOIS, Joseph	Rivière-à-Pierre
DROLET, Liguori	Ste-Catherine
DUROCHER, Adrien	St-Gilbert
DUSSAULT, Dr Antoine-B.	St-Marc-des-Carières
FRENETTE, Omer	St-Gilbert
FOURNIER, Edmour	Portneuf-Station
GAUTHIER, Laurain	Donnacona
GENEST, Henri	St-Casimir
GENOIS, Joseph	St-Léonard
GENOIS, Victor Mme	St-Raymond
GINGRAS, Dr Gilles	Pont-Rouge
GODBOUT, Wellie	Cap-Santé
GODIN, Bernard	St-Marc-des-Carières
GODIN, Roland	Les-Ecureuils
GOSSELIN, Jos.-Louis	Lac-aux-Sables
JINCHEREAU, Dr Yvan	St-Raymond
JOBIN, Rosaire	Ste-Catherine
JOLIN, Paul, Me	Québec
JULIEN, André	St-Basile
JULIEN, Pierre	St-Thuribe

LAVOIE, Aurélien	Rivière-à-Pierre
LAGACE, abbé Auguste, curé	Les-Ecureuils
LECLERC, abbé Laurent, curé	Ste-Christine
LECLERC, Pauline Mlle	Pont-Rouge
LESAGE, Ernest	St-Léonard
MARCOTTE, Placide	St-Basile
MARCOTTE, Marcel	Ville de Portneuf
MAROIS, Ovide	St-Augustin
MARTEL, Gilles	Donnacona
MERCURE, Maurice	St-Augustin
MERCURE, Paul	Cap-Santé
MOISAN, abbé Albert, curé	St-Léonard
MONTAMBAULT, Julien	St-Basile
NAUD, Roméo	St-Marc-des-Carrières
NAUD, Marcel	Ville de Portneuf
NOREAU, René	Neuveville
OUELLET, Gilbert	Portneuf-Station
PAGE, Charles Mme	Les-Ecureuils
PAPILLON, abbé Arthur, curé	St-Ubald
PARE, Simone Mlle	Québec
PARIS, Roméo	Ste-Christine
PAQUIN, Jules	Notre-Dame-des-Anges
PERRON, Joseph	St-Casimir
PETITCLERC, Patrick	St-Alban
PICARD, Jean-Baptiste	St-Gilbert
PLAMONDON, Rosaire-D.	St-Raymond
PLAMONDON, Maxime-L.	Ste-Monique-des-Saules
RIVARD, Omer	Grondines
ROCHON, abbé Joseph, curé	St-Alban
ROY, Camille	Montauban-les-Mines
ROY, Antoine	Deschambault
SAUVAGEAU, Léopold	Grondines
SAUVAGEAU, Victorin	Montauban-les-Mines
ST-GERMAIN, Alcide	St-Ubald
ST-GERMAIN, Jules	St-Ubald
ST-PIERRE, Andréa	Deschambault
TESSIER, Paul-Sylvain	St-Casimir
VEILLETTE, Clément	Hervey-Jonction

DIX ANNIÉS DE TRAVAIL SOCIAL

L'assemblée générale tenue par le Service social de Portneuf le 26 janvier 1965, clôturait l'exercice financier 1963-1964. Lors de cette assemblée, les buts du Service social de l'exercice financier seraient fixés au 31 mars de chaque année. La présente assemblée clôturait donc l'exercice financier octobre 1964 au 31 mars 1965. Voici quelques chiffres pour cette période de six mois:

327 cas de l'année précédente demeurent actifs -  
71 cas classés au cours des six mois -  
34 nouveaux cas -

Les buts du Service social de Portneuf, tels que stipulés dans sa charte émise le 25 juin 1955, sont les suivants:

- 1) offrir aux individus et aux familles, aux prises avec des problèmes d'adaptation sociale, des services professionnels d'assistance et de traitement;
- 2) aider à la sauvegarde des valeurs personnelles et familiales et au développement des ressources qui contribuent au maintien et à l'accroissement de ces valeurs;
- 3) stimuler et promouvoir, dans le comté, tout effort de pensée et d'action qui pourrait contribuer à l'amélioration des conditions économiques, sociales et morales, en vue du plus grand bien-être des familles;
- 4) promouvoir la formation professionnelle en service social;
- 5) favoriser la recherche des facteurs explicatifs de mésadaptation sociale.

Cap-Saint	3.8
Deschambault	5.9
Donnacoma	13.2
Grondines	0.8
Kervey-Jonction	0.3
Lac-aux-Sables	1.6
Lac Sergent	1.0
Les-Écureuils	1.0
Neuville	1.9
Notre-Dame-des-Anges	3.8
Port-Rouge	4.5

## DIX ANNEES DE TRAVAIL SOCIAL

L'assemblée générale tenue par le Service social de Portneuf, le 26 janvier 1965, clôturait l'exercice financier 1963-1964. Lors de cette assemblée, il a été décidé que dorénavant la fin de l'exercice financier serait fixée au 31 mars de chaque année. La présente assemblée clôture donc l'exercice financier du 1er octobre 1964 au 31 mars 1965. Voici quelques chiffres pour cette période de six mois:

327 cas de l'année précédente demeurent actifs -  
71 cas classés au cours des six mois -  
58 nouveaux cas -

ce qui fait une moyenne de 314 cas actifs au cours des six mois, soit très peu de variation par rapport à l'année précédente. Il faut ajouter à ce nombre 39 cas d'orientation, lesquels bien que non considérés parmi les cas actifs nécessitent quand même une ou plusieurs entrevues.

- Parmi ces 314 cas, l'agence avait la responsabilité, au 31 mars 1965, du placement de 231 enfants:

119 enfants en foyers nourriciers -  
50 enfants en institutions indépendantes -  
62 enfants en institutions d'assistance publique -

- 116 foyers nourriciers étaient sous la responsabilité de l'agence au 31 mars 1965.

- Il y avait enfin 40 personnes âgées placées dans des foyers d'accueil.

- Quelques chiffres encore nous donnent une idée approximative de la répartition des cas à travers le comté de Portneuf.

<u>Paroisses et dessertes</u>	<u>Pourcentage des cas actifs au 1er avril 1965</u>
Cap-Santé	3.8
Deschambault	5.9
Donnacona	13.2
Grondines	0.8
Hervey-Jonction	0.8
Lac-aux-Sables	1.6
Lac Sergent	1.0
Les-Ecureuils	1.0
Neuville	1.9
Notre-Dame-des-Anges	3.8
Pont-Rouge	4.5

Portneuf-Station	6.4
Rivière-à-Pierre	2.9
St-Alban	4.5
St-Augustin	0.3
St-Basile	8.6
St-Casimir	4.8
St-Catherine	2.6
St-Eloi-les-Mines (Montauban)	1.0
St-Gilbert	0.3
St-Léonard	1.0
St-Marc-des-Carrières	7.7
St-Raymond	13.2
St-Thuribe	0.7
St-Ubald	1.0
Ville de Portneuf	4.8
Paroisses de l'extérieur	1.9
	<hr/>
	100.0

Pour en terminer avec ce rapide coup d'oeil sur cette période de six mois, nous vous donnons quelques indications sur les difficultés telles que présentées par quelques-uns des usagers nouveaux durant cette période.

- Demandes de placement d'enfants:	26
- Demandes de placement de personnes âgées:	13
- Demandes d'orientation au sujet de	
adolescent	1
enfant problème	2
rendement scolaire inadéquat	1
demande de protection	1
séparation de fait	2
foyer nourricier	3
personne malade	1
conseils budgétaires	1
difficultés parentales	2
difficultés familiales	3
difficultés conjugales	6

Quelle qu'en soit l'utilité d'information, la production de chiffres demeure toujours sèche et fastidieuse. Avec le recul du temps cependant, ces chiffres constituent un des éléments qui permettent de suivre l'évolution d'une agence, de jeter un coup d'oeil sur son histoire. Le Service social de Portneuf fête son 10ème anniversaire; le moment est donc propice pour une rétrospective qui nous permettra

de nous faire une idée du travail accompli par l'agence durant cette décade (voir les cinq graphiques qui suivent).

Si nous considérons le nombre de cas aidés chaque année, nombre qui inclut toutes les familles ayant obtenu des services au cours de chaque année, nous constatons une augmentation graduelle et rapide dès la troisième année qui atteint un sommet en 1960 pour baisser brusquement en 1961 et revenir ensuite pour les trois dernières années à un niveau légèrement supérieur à celui de 1959.

- Si nous considérons le nombre moyen de cas actifs, nombre obtenu en déduisant du total des cas aidés, les cas d'orientation et les cas classés au cours de l'année, nous constatons également une augmentation graduelle et rapide dès la troisième année; cependant le sommet de 1960 est moins vertigineux, la chute de 1961 est beaucoup moins prononcée et les deux dernières années sont à un niveau presque égal à celui de 1959.

- Ce simple coup d'oeil sur les graphiques nous permet une vue à vol d'oiseau sur l'histoire de l'agence. Trois périodes caractéristiques se dessinent dans cette histoire.

1ère période (1954 à 1956): Le départ.

L'agence s'établit, s'organise, se structure. La population la connaît relativement peu, ne sait pas exactement ce qu'elle peut y trouver.

2ème période (1957 à 1960): Service social et assistance publique.

Le nombre des cas augmente rapidement et régulièrement; cas de service social, cas d'assistance publique et cas qui relèvent des deux aspects du travail de l'agence. L'assistance-chômage porte le nombre des cas d'assistance publique à son sommet en 1960.

3ème période (1961 à 1964): Service social sans assistance publique.

Les cas d'assistance publique ayant été référés à la section de bien-être, puis au Bureau régional du Ministère du Bien-être social, le nombre total des cas baisse considérablement en 1961. Il remonte rapidement et se maintient à un niveau sensiblement égal à celui de 1959 jusqu'en 1964. Mais il s'agit cette fois de cas de service social à l'exclusion des cas d'assistance financière. Il y a donc augmentation considérable. La population connaît de plus en plus et de mieux en mieux les services que peut rendre l'agence, abstraction faite de toute assistance financière.

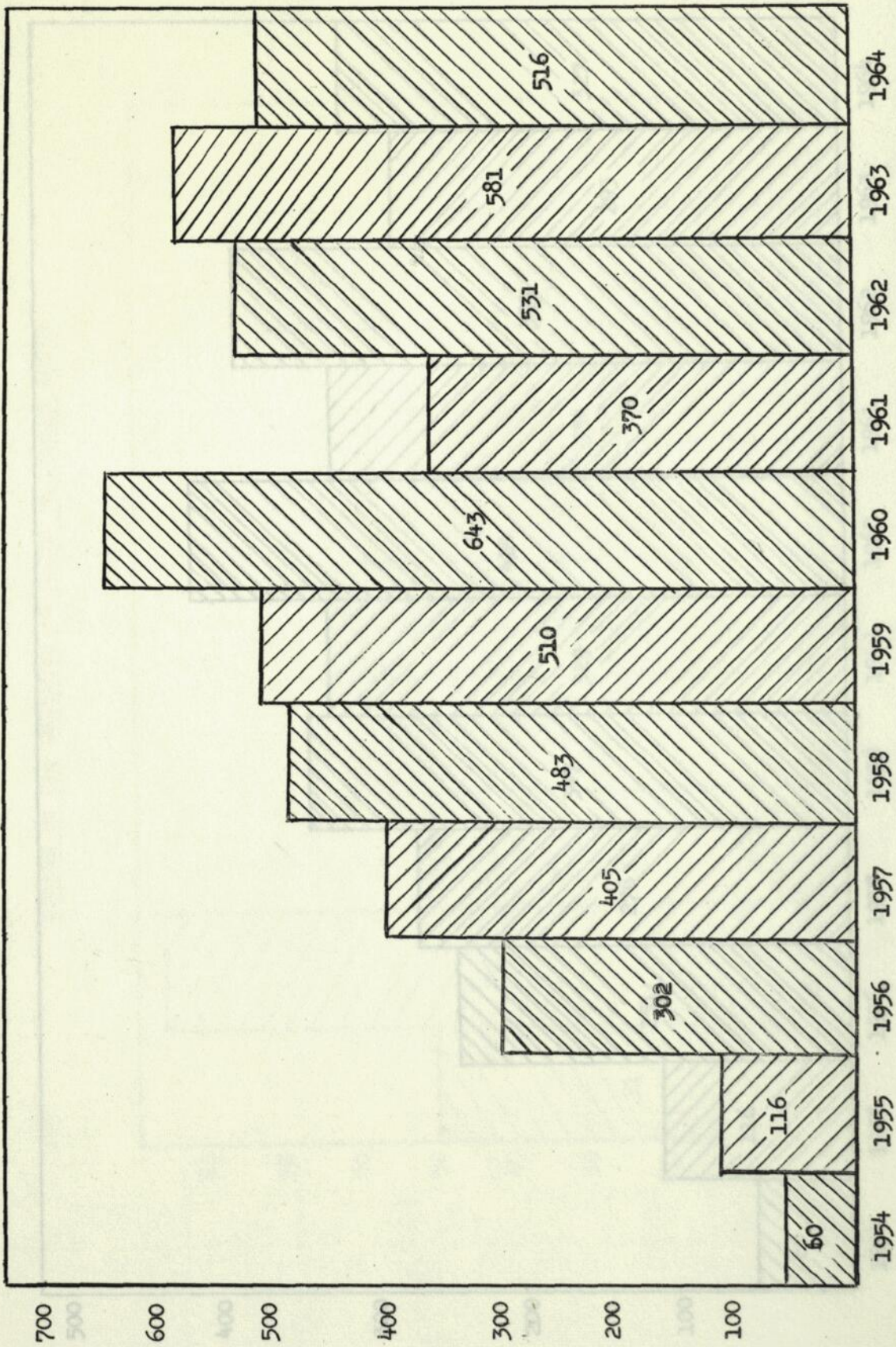
- Si nous considérons le nombre de cas orientés, nous retrouvons également ces trois périodes de l'histoire de l'agence. C'est de 1954

**NOMBRE DE CAS AIDES AU COURS DE CHAQUE ANNEE**

(I)

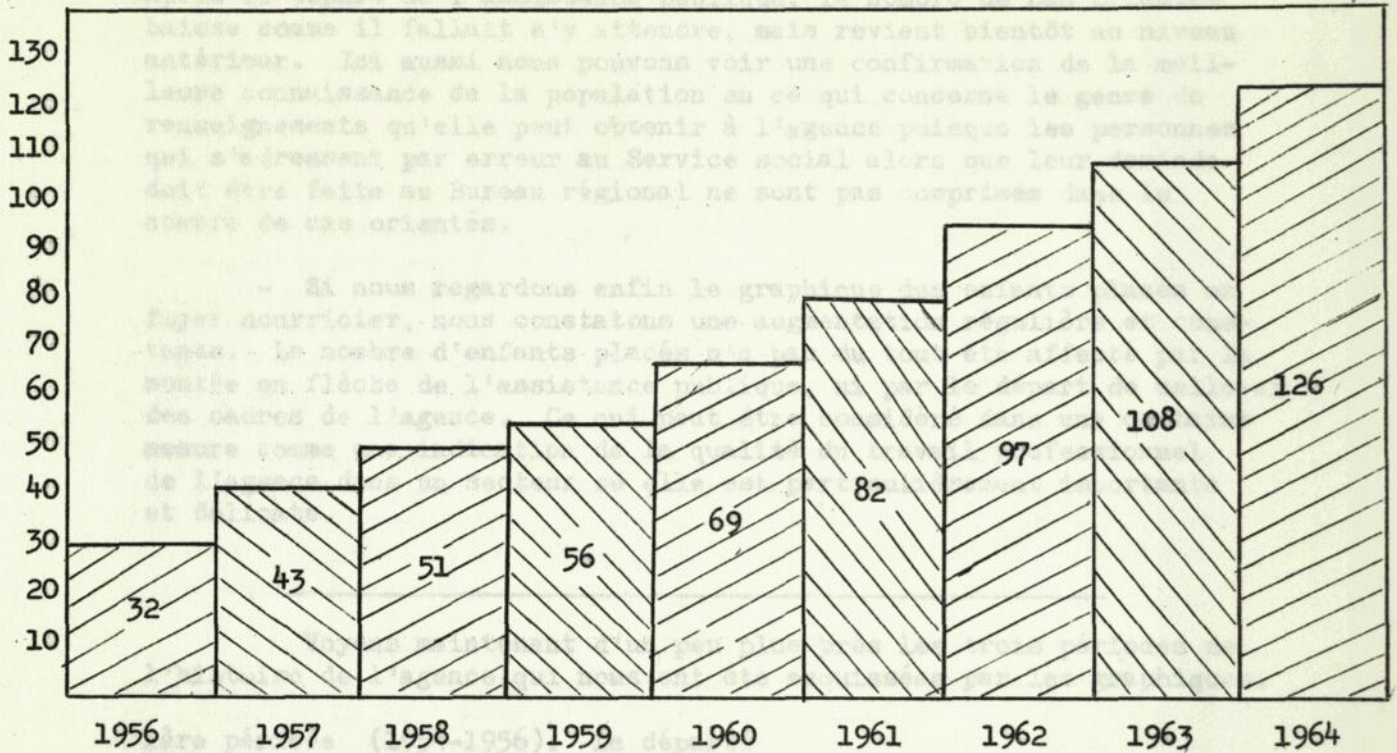
**NOMBRE MOYEN DE CAS ACTIFS AU COURS DE CHAQUE ANNEE**

(2)



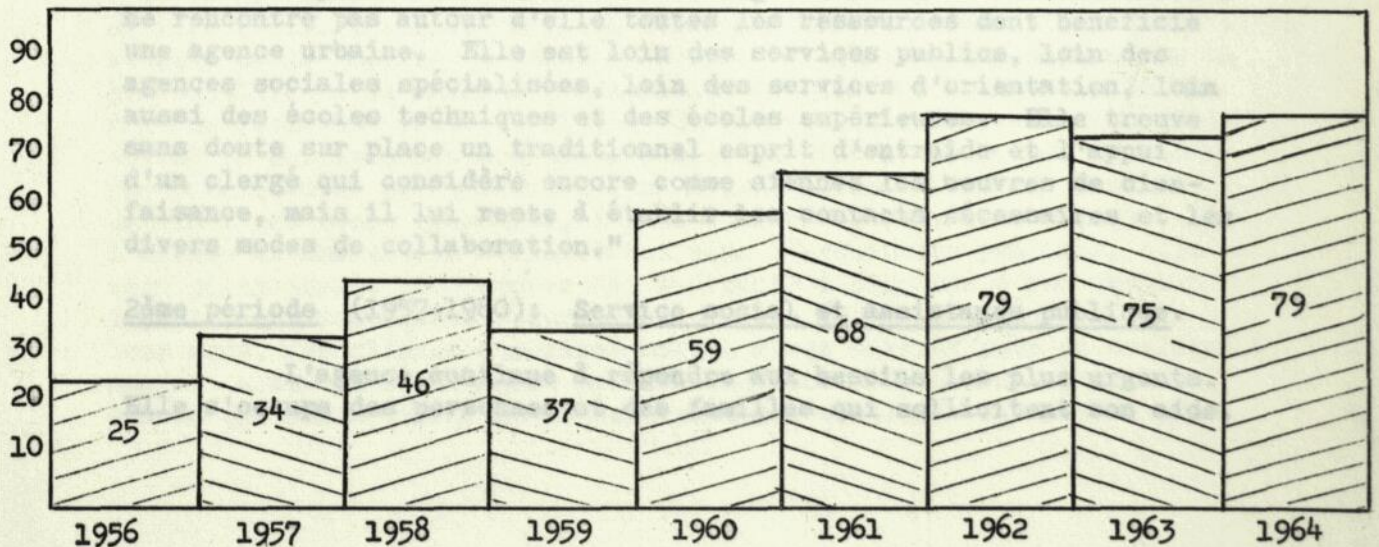
(4)

NOMBRE D'ENFANTS EN FOYER NOURRICIER



(5)

NOMBRE D'ENFANTS PLACES EN INSTITUTION



à 1957, alors que la population connaît moins bien l'agence, que le plus grand nombre de cas doivent être orientés. Dans la deuxième période le niveau se maintient généralement plus bas qu'en 1957. Après le départ de l'assistance publique, le nombre de cas orientés baisse comme il fallait s'y attendre, mais revient bientôt au niveau antérieur. Ici aussi nous pouvons voir une confirmation de la meilleure connaissance de la population en ce qui concerne le genre de renseignements qu'elle peut obtenir à l'agence puisque les personnes qui s'adressent par erreur au Service social alors que leur demande doit être faite au Bureau régional ne sont pas comprises dans le nombre de cas orientés.

- Si nous regardons enfin le graphique des enfants placés en foyer nourricier, nous constatons une augmentation régulière et constante. Le nombre d'enfants placés n'a pas du tout été affecté par la montée en flèche de l'assistance publique, ni par le départ de celle-ci des cadres de l'agence. Ce qui peut être considéré dans une certaine mesure comme une indication de la qualité du travail professionnel de l'agence dans un secteur où elle est particulièrement importante et délicate.

---

Voyons maintenant d'un peu plus près les trois périodes de l'histoire de l'agence qui nous ont été esquissées par les graphiques.

#### 1ère période (1954-1956): Le départ.

Le Service social de Portneuf, agence privée, est reconnu comme institution d'assistance publique pouvant distribuer des allocations aux indigents qui ne sont pas hospitalisés. Mais les cas d'assistance publique simples sont trois fois moins nombreux que les cas ayant bénéficié des services professionnels.

Le rapport annuel de 1956 résume la situation comme suit: "Il a fallu répondre au plus pressant d'une façon bien imparfaite faute de temps et de ressources. Une agence rurale de service social ne rencontre pas autour d'elle toutes les ressources dont bénéficie une agence urbaine. Elle est loin des services publics, loin des agences sociales spécialisées, loin des services d'orientation, loin aussi des écoles techniques et des écoles supérieures. Elle trouve sans doute sur place un traditionnel esprit d'entraide et l'appui d'un clergé qui considère encore comme siennes les oeuvres de bienfaisance, mais il lui reste à établir les contacts nécessaires et les divers modes de collaboration."

#### 2ème période (1957-1960): Service social et assistance publique.

L'agence continue à répondre aux besoins les plus urgents. Elle s'occupe des personnes et des familles qui sollicitent son aide.

Les services rendus demeurent dans l'ordre des cas particuliers. Il y a des problèmes qui devraient être envisagés à l'échelle communautaire; en plus du travail intensif que réclament les cas individuels, tout un effort d'éducation serait à entreprendre. Il faut tenir compte d'un point qui comporte des avantages et des inconvénients: le comté de Portneuf est situé à proximité de la ville de Québec. Sans doute il bénéficie des services qu'offre la grande ville, mais en même temps il souffre de ne pas pouvoir les établir sur place. Les citoyens n'ayant pas tous les ressources nécessaires pour se rendre à Québec, un nombre considérable d'entre eux s'adressent à l'agence à cause de problèmes occasionnés par la maladie, l'infirmité, le chômage, l'éloignement des institutions d'enseignement, etc. L'absence de cliniques psychiatriques dans le comté rend presque impossible le traitement des personnes aux prises avec des troubles de personnalité graves. Il y a le problème de l'éducation des jeunes, celui de l'orientation et de la formation professionnelle. N'existant pas uniquement pour soulager la mésadaptation mais aussi pour la prévenir, il serait dans l'ordre que l'agence concoure à une meilleure organisation communautaire du comté. Mais l'agence doit se contenter d'aider les cas particuliers, les plus urgents. Et la moitié environ de ses cas actifs reçoit de l'assistance publique.

- Cependant, d'année en année le nombre de demandes de services concrets diminue et celui de demandes de services continus augmente. On a recours de plus en plus à l'agence pour des mésententes conjugales, des conflits familiaux, des troubles caractériels, etc. Cela révèle une meilleure compréhension du service social dans la population et spécialement chez ceux qui réfèrent des cas. Le Service social de Portneuf est de mieux en mieux connu et de mieux en mieux utilisé.

- Arrive en 1960 l'avalanche de l'assistance-chômage cependant que continue à augmenter le nombre d'enfants dont l'agence s'occupe: enfants difficiles, mésadaptés, retardés, infirmes, malades, orphelins, négligés, abandonnés. L'agence se rend compte qu'un choix devient nécessaire et il est tout à son honneur d'avoir été parmi les premières dans la province à se prononcer sans équivoque. La raison d'être d'un service social familial étant de favoriser des relations plus harmonieuses au sein de la famille, d'assurer en elle le plein épanouissement de la personnalité et le maximum d'adaptation de tous ses membres, elle se doit de respecter cette finalité. Il importe qu'elle reste disponible devant la multiplicité des problèmes et qu'elle ne se laisse pas accaparer uniquement par l'indigence ni à plus forte raison par l'utilisation d'une seule ressource, l'aide financière venant de l'Etat. L'agence estime que, n'administrant plus l'assistance publique, elle sera mieux placée pour amener les indigents à utiliser à bon escient l'assistance publique et pour atténuer chez eux la dépendance. De leur côté, les clients eux-mêmes seront mieux motivés pour un traitement social, s'ils ne s'adressent pas à une agence de secours. L'agence privée qui administre l'assistance publique se trouve mal située pour

interpréter ses vraies fonctions et toute une catégorie de gens se privent de son aide à l'avantage présumé des indigents éligibles à l'assistance publique.

Pour ces raisons l'agence fait son choix: elle opte pour une pratique authentique du service social nettement distincte de l'administration de l'assistance publique. Elle met sur pied un service de bien-être qui demeure temporairement sous la direction de l'agence.

### 3ème période (1961-1964): Service social sans assistance publique.

La séparation du Service social et de l'assistance publique est chose faite. La section de bien-être, devenue bientôt Bureau régional des Services d'Assistance sociale, s'occupe des cas ayant besoin d'assistance financière; le Service social peut se consacrer entièrement à son rôle propre de réadaptation sociale. Cependant la collaboration entre l'agence et le Bureau régional demeure excellente. Dans les années antérieures l'administration par l'agence de l'assistance publique rendait plus difficile l'interprétation de son rôle auprès de la population. Trop souvent celle-ci identifiait la fonction de réadaptation de l'agence à une fonction secondaire qui lui était imposée par les circonstances: l'administration de l'assistance publique. La population recevant par l'entremise de l'agence les prestations d'assistance, interprétait trop souvent le rôle de l'agence comme en étant un rôle de distribution de ces prestations. Dans bien des cas cette mauvaise interprétation rendait plus difficile l'établissement du climat de sympathie et de compréhension entre le client et le travailleur social, entre le milieu et l'agence, climat essentiel à l'exercice de la fonction de service social. La perception confuse ou erronée de la fonction d'une agence affecte son rendement et risque de rendre la population indifférente à son travail primordial de réadaptation.

- L'agence a donc fait un choix, elle s'occupe désormais exclusivement des cas de mésadaptation sociale. Après une chute verticale du nombre de demandes de services, ce nombre revient presque aussitôt au niveau antérieur. La population comprend donc mieux ce que l'on peut demander à une agence qui n'a plus aucun fonds à distribuer; on lui demande de plus en plus d'aider à corriger les problèmes de mésadaptation sociale; problèmes d'enfants en grand nombre, problèmes d'adolescents, problèmes d'adultes, problèmes d'individus, problèmes de conjoints, problèmes de parents, problèmes de relations familiales et sociales.

- Cependant les possibilités qui s'offrent à l'agence demeurent limitées. Le personnel est entièrement accaparé par le service social personnel. Il n'est pas possible de l'affecter, même partiellement, au service social communautaire qui permettrait une plus large mesure de travail préventif.

## Et maintenant?

Ce bref coup d'oeil sur les dix années écoulées nous fait voir une agence qui a poursuivi deux objectifs essentiels: remplir sa fonction de service social personnel et jouer son rôle dans l'organisation communautaire; elle n'a pu réaliser le deuxième comme elle le souhaitait; quant au premier, elle s'en est approchée progressivement et n'était plus tellement loin de l'atteindre d'une façon acceptable.

- Aujourd'hui, pour l'organisation communautaire l'agence ne peut toujours pas engager un travailleur social qui se consacrerait à plein temps à cette fonction.

- Pour le service social personnel, après de nombreux et persévérants efforts, l'agence a actuellement un budget qui lui permettrait de répondre convenablement à la demande sans développer de nouveaux services. Mais ici surgit un nouveau problème: la pénurie de travailleurs sociaux. Avoir les moyens de payer des traitements est une chose capitale, admettons-le, mais engager des travailleurs sociaux professionnels en est une autre. Le Service social de Portneuf a multiplié les démarches dans ce sens depuis janvier 1965 mais vainement jusqu'à présent. L'agence compte un seul travailleur social professionnel si l'on exclut le directeur. Elle compte quatre excellents aides sociaux ayant des aptitudes et de l'expérience, de la compétence et du dévouement, qui ont suivi et suivront encore des cours destinés à parfaire leur formation. Loin de moi l'idée de minimiser la valeur des aides sociaux; à ceux qui auraient le moindre doute à ce sujet, il me suffira de leur dire que j'ai épousé une aide sociale qui me diagnostique avec une merveilleuse clairvoyance. Mais il demeure quand même souhaitable qu'une agence de service social possède des cadres de travailleurs sociaux professionnels ayant une formation universitaire.

Souhaitable sans doute, mais réalisable? L'agence se pose sérieusement la question. La pénurie de travailleurs sociaux professionnels ne semble pas en voie de se résorber et les offres d'emploi se multiplient en nombre et en variété.

- Cette fois encore l'agence devra sans doute faire un choix.

- Faudra-t-il remettre l'action communautaire aux calendes grecques à cause des difficultés de recrutement de personnel professionnel?

- Ou bien faudra-t-il bon gré mal gré réduire l'intensité du service social personnel et entamer le travail communautaire? L'agence se pose la question, le conseil d'administration se la pose, d'autres se la posent. Un choix devra être fait.

- L'agence a eu des problèmes au cours de ces dix années d'existence, elle en a encore et en aura d'autres. Mais pourtant elle

a progressé, elle a rendu d'incontestables services, elle est devenue indispensable. Ces simples faits justifient à eux seuls tout le courage qui s'est dépensé dans l'agence et autour d'elle. Ils stimulent aussi le courage du personnel actuel pour persévérer.

Pour aider autrui à être heureux, il faut être heureux soi-même. Pour être heureux il ne faut pas vouloir résoudre tous les problèmes immédiatement et complètement. Il suffit d'apprendre à vivre avec les problèmes, avec joie, avec confiance, avec optimisme et avec courage.

Michel Ingels, t.s.p.  
Directeur  
en vue du plus grand bien-être des familles." (Bats)

Par votre présence, vous vous associez à la célébration de cet anniversaire. Vous faites partie de la grande équipe qui d'une manière ou d'une autre a contribué à édifier l'agence du Service social de Portneuf et à lui donner réellement sa dimension actuelle, c'est-à-dire sa taille de dix ans.

Tous ceux qui ont aidé l'oeuvre à naître, à se faire connaître, à se développer, à croître, à adapter ses services aux conditions du milieu et à procurer l'assistance nécessaire à une clientèle de plus en plus nombreuse et présentant des besoins très variés, méritent, par un voeu, les hommages et la gratitude de la grande famille de tous ces employés, bénéficiaires du Service social de Portneuf.

Quand on évalue, après dix ans d'opération, qu'une proportion de 10% des familles du territoire a pu bénéficier des services d'assistance offerts par l'agence de leur Service social, il y a lieu de reconnaître les mérites de ceux qui d'abord ont cru en sa nécessité, puis de tous ceux qui ont travaillé et collaboré à l'interprétation du rôle d'une telle institution dans le comté.

Je profite donc de l'occasion pour exprimer mes remerciements les plus sincères à mes collaborateurs-fondateurs parmi lesquels nous comptons encore M. André St-Pierre comme membre du conseil d'administration; à tous les administrateurs présents et passés; à tous les membres de la corporation; à tout le personnel professionnel et cléricale qui sont ou qui ont été au service de l'agence; particulièrement à la directrice-fondatrice, Mlle Yolande Boissinot, et à Mlle Thérèse Germain, la toute première secrétaire du bureau, laquelle est encore à notre emploi; au Révérend Père Gilles-Marie Bélanger, O.P., notre conseiller technique qui ne nous a jamais refusé ses précieux et judicieux conseils; à nos conseillers juridiques, Me Marguerite Choquette et Me Ruel Jolin; à l'École de Service social qui a reconnu notre agence comme clinique universitaire; aux membres des différents ministères avec lesquels notre agence est en relation; à tous les organismes régionaux et paroissiaux, municipalités, commissions scolaires, clubs sociaux, etc.; enfin, je dois un merci exceptionnel aux prêtres de nos paroisses ainsi

## DIX ANNEES AU SERVICE DE LA POPULATION DE PORTNEUF

L'assemblée de ce soir revêt un caractère particulier; elle prend une importance plus grande que toutes les précédentes puisqu'elle marque le dixième anniversaire de fondation du Service social de Portneuf. En la circonstance, vous représentez toute la communauté au service de laquelle s'est dévouée notre agence familiale depuis dix ans en "offrant aux individus et aux familles aux prises avec des problèmes d'adaptation sociale des services professionnels d'assistance et de traitement; en aidant à la sauvegarde des valeurs personnelles et familiales et au développement des ressources qui contribuent au maintien et à l'accroissement de ces valeurs; en stimulant et en promouvant, dans le comté, tout effort de pensée et d'action qui pourrait contribuer à l'amélioration des conditions économiques, sociales et morales, en vue du plus grand bien-être des familles." (Buts)

Par votre présence, vous vous associez à la célébration de cet anniversaire. Vous faites partie de la grande équipe qui d'une manière ou d'une autre a contribué à édifier l'agence du Service social de Portneuf et à lui donner réellement sa dimension actuelle, c'est-à-dire sa taille de dix ans.

Tous ceux qui ont aidé l'oeuvre à naître, à se faire connaître, à se développer, à croître, à adapter ses services aux conditions du milieu et à procurer l'assistance nécessaire à une clientèle de plus en plus nombreuse et présentant des besoins très variés, méritent, par ma voix, les hommages et la gratitude de la grande famille de tous ces anonymes, bénéficiaires du Service social de Portneuf.

Quand on évalue, après dix ans d'opération, qu'une proportion de 10% des familles du territoire a pu bénéficier des services d'assistance offerts par l'agence de leur Service social, il y a lieu de reconnaître les mérites de ceux qui d'abord ont cru en sa nécessité, puis de tous ceux qui ont travaillé et collaboré à l'interprétation du rôle d'une telle institution dans le comté.

Je profite donc de l'occasion pour exprimer mes remerciements les plus sincères à mes collaborateurs-fondateurs parmi lesquels nous comptons encore M. André St-Pierre comme membre du conseil d'administration; à tous les administrateurs présents et passés; à tous les membres de la corporation; à tout le personnel professionnel et cléricale qui sont ou qui ont été au service de l'agence; particulièrement à la directrice-fondatrice, Mlle Yolande Boissinot, et à Mlle Yvette Germain, la toute première secrétaire du bureau, laquelle est encore à notre emploi; au Révérend Père Gilles-Marie Bélanger, o.p., notre conseiller technique qui ne nous a jamais refusé ses précieux et judicieux conseils; à nos conseillers juridiques, Me Marguerite Choquette et Me Paul Jolin; à l'Ecole de Service social qui a reconnu notre agence comme clinique universitaire; aux membres des différents ministères avec lesquels notre agence est en relation; à tous les organismes régionaux et paroissiaux, municipalités, commissions scolaires, clubs sociaux, etc.; enfin, je dois un merci exceptionnel aux prêtres de nos paroisses ainsi

qu'au Conseil central des Oeuvres de Québec qui a généreusement financé le Service social de Portneuf depuis sa fondation. Encore une fois, à tous ceux qui ont supporté, aidé et soutenu l'action de notre agence, mon plus cordial MERCI.

Le Service social de Portneuf compte maintenant dix années au service de la population de Portneuf. Ses débuts ont été modestes. La démonstration de sa nécessité s'est quand même faite assez rapidement. Et les services rendus aux individus et aux familles, ainsi que les initiatives prises pour stimuler l'organisation communautaire sont aujourd'hui dignes de mention.

En effet, le 20 octobre 1954, mandatée par son Excellence Mgr Roy, aujourd'hui Cardinal, archevêque de Québec, une délégation du Conseil central des Oeuvres de Québec, composée de Mgr Alphonse Giroux, de M. l'abbé Marcel Morneau et de M. Pierre Tremblay, rencontré, à Donnacona, MM. les curés Jean-Baptiste Tremblay et Désiré Chabot, respectivement curé de Donnacona et curé de St-Ubalde, M. Andréa St-Pierre, agronome et régisseur de la Ferme provinciale de Deschambault, ainsi que celui qui vous parle. Séance tenante nous décidions de fonder l'agence du Service social de Portneuf et par mandat de Mgr l'Archevêque, nous acceptons d'être les premiers administrateurs. Nous retenons par la suite les services de M. J.-A. Duchesneau comme premier secrétaire et ceux de Mlle Yolande Boissinot comme directrice de l'agence."

Ce sont là les premiers aventuriers de l'histoire du Service social de Portneuf. Avouons qu'au début, connaissant peu les possibilités des travailleurs sociaux professionnels dans la solution de la misère, prévoyant à peine les difficultés d'implantation, dans un territoire rural, d'une institution nouvelle qui jusqu'alors n'avait évolué généralement qu'en milieu urbain, évaluant très mal les exigences administratives et financières d'une telle oeuvre, mais sachant qu'il y avait dans Portneuf un très grand nombre de nécessiteux laissés sans assistance véritable, par amour pour ces malheureux nous avons fait un acte de foi dans cette entreprise au service des indigents et des mésadaptés de notre société, de sorte qu'aujourd'hui nous pouvons nous réjouir avec vous des services innombrables rendus à toute la population de Portneuf.

L'accroissement des services rendus par une agence de service social ne s'apprécie pas par la dimension de ses édifices. Quoique, si l'on compare le premier local de la rue Notre-Dame et le deuxième de la rue Fiset à celui occupé actuellement par notre personnel, on peut croire logiquement que la croissance physique des bureaux est la résultante naturelle de l'augmentation de la clientèle de l'agence.

Ce qui a caractérisé le Service social de Portneuf dans les dix années qui viennent de se terminer, c'est la polyvalence des services fournis par l'agence. Le Service social de Portneuf a été un service social général voué essentiellement, comme les agences urbaines de service social familial, à la pratique du CASEWORK; et par surcroît engagée dans l'organisation communautaire par suite de la carence des ressources

du milieu, notre agence a dû s'occuper "de l'adaptation sociale ou du bon fonctionnement social des individus, des familles et de la communauté tout à la fois." (Y. Boissinot)

"Un service social comme celui de Portneuf, écrit M. Claude Morin dans son rapport d'enquête sociale effectuée dans Portneuf, est mis sur pied dans une région où il devient automatiquement la RESSOURCE COMMUNAUTAIRE. Il entre dans un milieu qui peut être plus ou moins préparé à le recevoir et à le comprendre et où les ressources, à l'exception du curé et parfois du médecin, sont encore quasi-inexistantes. Il a à faire face à tous les problèmes dont la population peut réaliser la présence. Il doit résoudre de multiples problèmes financiers, traiter ceux qui sont mésadaptés socialement, voir au placement d'enfants en institutions ou en foyers nourriciers, secourir les victimes du chômage ou de la maladie; il doit aussi conseiller un bon nombre de personnes sur une quantité de problèmes qui peuvent aussi bien être les difficultés scolaires des enfants que l'état du logement ou la mauvaise santé du père de famille." Cette énumération, très incomplète bien sûr, des problèmes référés à l'agence, donne quand même une idée assez juste de la variété et de la nature des cas qui ont été traités par nos travailleurs sociaux; elle démontre que notre agence est un service social général, non un service social spécialisé.

Une autre caractéristique qu'il ne faut pas oublier, c'est que le Service social a été au service de toute la communauté, en ce sens qu'il a desservi toutes les paroisses du comté et qu'il a secouru toutes les classes de la société. Aucune paroisse ne peut dire aujourd'hui qu'elle n'a pas eu besoin du Service social. Au contraire le Service social a été nécessaire à toutes les paroisses ainsi qu'à toutes les classes sociales, comme peuvent en témoigner les rapports du travail social de l'agence.

Il faut ajouter de plus, comme caractéristique de l'agence, la participation communautaire au travail, à l'évolution et à la vie du Service social de Portneuf. Les structures qui impliquent une représentation proportionnelle des paroisses au sein de l'assemblée générale ont contribué à favoriser cette participation de la communauté de Portneuf. Et, si actuellement le Service social est accepté, intégré dans le milieu, mieux interprété dans le public et mieux compris par la clientèle, c'est dû au fait qu'il y a eu des personnes, comme vous, qui se sont intéressées à le connaître et à le faire connaître.

Enfin une dernière caractéristique que je voudrais signaler, ce sont les efforts qu'a fait le Service social dans le domaine de l'organisation communautaire. De par sa position, situé dans un milieu où les ressources communautaires, surtout dans le domaine des services plus spécialisés, sont à peu près inexistantes, le Service social a dû faire certains efforts dans ce domaine. Son personnel restreint ne lui a pas permis d'entreprendre une action systématique à ce sujet. Il a dû se contenter de promouvoir les initiatives locales ou régionales et de les stimuler par des journées d'études et des contacts avec des groupes.

Bien placée pour découvrir des besoins communs, l'agence a essayé de susciter des efforts concertés dans le but de satisfaire ces besoins.

Ainsi en est-il du comité d'orientation économique formé à la suite de l'enquête Morin et qui fut à l'origine du comité économique créé à la Chambre de Commerce du comté. Dès 1956, nous attirions l'attention sur les problèmes et les difficultés d'ordre scolaire rencontrés à l'agence et nous invitons la population à se donner les structures nécessaires pour répondre aux besoins pressants de l'éducation. Et nous rattachions à ce problème scolaire celui de l'orientation et de la formation professionnelle des jeunes de notre milieu. Dans ce domaine, il nous fait plaisir de constater que par la régionalisation scolaire de tels services pourront être disponibles désormais dans le territoire. L'organisation des loisirs a aussi reçu son impulsion et plusieurs paroisses ont maintenant des organisations de loisirs très bien structurées.

Le Service social de Portneuf s'est constitué à l'intérieur de son territoire un réseau de foyers nourriciers qui lui sont propres. Au début il dépendait de La Sauvegarde de l'Enfance à Québec. Et, à l'avantage des gens de Portneuf, il a accepté de collaborer avec le Ministère du Bien-être pour organiser un service de bien-être autonome et distinct de l'agence. Cette collaboration a non seulement permis à la population de bénéficier sans retard de l'application de la Loi d'Assistance-chômage, mais aussi de se voir doter du premier bureau régional gouvernemental de bien-être.

Cette trop brève rétrospective sur le rôle qu'a joué le Service social de Portneuf dans le comté, depuis une dizaine d'années, démontre la nécessité d'une telle agence chez nous. Car elle peut encore être considérée comme la seule ressource communautaire importante.

Pour l'avenir, le Service social doit-il demeurer ce qu'il est actuellement? Certainement pas. Les besoins de la communauté ont évolué; la communauté se doit de faire évoluer son agence sociale en conséquence. Cette évolution des services offerts et des moyens de les offrir devra s'appuyer sur une recherche sérieuse, tenant compte des transformations sociales du comté comme de la nature des demandes faites au Service social. Il devra de plus en plus tenir compte dans son orientation de l'évolution des services publics de bien-être. Les services sociaux sont comme les êtres humains, auxquels leurs services sont offerts, en perpétuel changement. Pour y arriver, des liens plus étroits devront être créés entre la communauté et l'agence au moyen des membres constituant la corporation. Votre participation est nécessaire pour que le Service social de Portneuf réponde efficacement aux besoins réels du comté.

Une des formes de collaboration qui se prêterait justement très bien à la multiplicité des moyens et à leur efficacité consisterait à coordonner tous les effectifs déjà engagés au niveau du bien-être et à intéresser ceux qui jusqu'à maintenant seraient demeurés silencieux bien que capables d'un apport positif. Etant donné que le Service social de

Portneuf a déjà en main une liste complète des ressources sociales et para-sociales dans le comté, il semble que la prochaine étape à laquelle chacun s'attende, est celle de la coordination.

Voilà, nous semble-t-il, un élément intéressant en vue de promouvoir dans le comté un dynamisme nouveau pour le fait social. La corporation du Service social de Portneuf, l'agence, ses administrateurs et le personnel devraient travailler à la promotion de cette idée dans le comté en collaboration avec toutes les personnes et tous les organismes impliqués. Il ne faudrait pas reculer devant certaines réalisations qui demanderont des dépenses d'énergie assez grandes au début. A la longue les bénéfiques acquis seront la force nouvelle de l'agence et de la société. Faut-il aller jusqu'à créer un conseil régional de bien-être? Pourquoi pas?

Dr Paul-Sylvain Tessier, B.S.D.  
Président

"Le conseil de bien-être est un organisme communautaire où des personnes et des groupes d'une localité ou d'une région donnée participent et étudient les problèmes sociaux de leur milieu et, par leur action conjointe, visent à les résoudre.

C'est pourquoi le conseil ne peut se limiter aux seules oeuvres spécifiques de bien-être: agences de service social et organismes d'assistance. Il aurait alors un caractère fédératif plutôt que communautaire et son action serait très limitée. Il lui faut donc rechercher la collaboration des divers éléments de la communauté, y compris les services publics intéressés.

La communauté dont se préoccupe un conseil de bien-être est l'ensemble de la population vivant dans une région bien déterminée. Il peut s'agir d'une ville, d'une région métropolitaine, d'un diocèse, ou encore, comme ce serait le cas pour nous, de tout un comté.

En groupant les divers éléments de la communauté, le conseil de bien-être lui permet de se bien rendre compte de ses problèmes et de ses besoins de bien-être social et d'en déterminer l'importance, l'ampleur et l'urgence. Non seulement la connaissance de ces problèmes est-elle mieux assurée par la coopération des divers éléments de la société, mais encore leur solution en est souvent facilitée; de plus, quand un conseil est bien vivant, beaucoup de problèmes peuvent être prévenus." (Conseil canadien du Bien-être, Ottawa 1960)

La régionalisation a déjà rendu de nombreux services dans différents secteurs. Ne pourrait-elle pas servir aussi la cause sociale du milieu? Le conseil régional de bien-être apporterait sans aucun doute des éléments précieux de collaboration et de solution en ce sens.

Il est devenu urgent d'en arriver à une coordination, non plus de deux ou trois organismes, mais de l'ensemble même des ressources communautaires du comté. Nous y voyons un but extrêmement nécessaire à atteindre et pour lequel le Service social de Portneuf a un rôle primordial à jouer.

S'il était un voeu concret à exprimer à l'occasion de ce dixième anniversaire, nous n'oserions pas affirmer qu'il est souhaitable, voire nécessaire, d'aborder le problème de l'orientation de notre agence dans le sens d'une coordination au niveau du complexe social. Puisse cette réalisation, déjà perceptible à l'état embryonnaire, devenir une résultante concrète de notre engagement social collectif.

Donc, très cordialement, je souhaite expansion et longue vie au Service social de Portneuf.

Dr Paul-Sylvain Tessier, l.c.d.  
Président

Il y a cependant un phénomène d'interdépendance. La dépendance des uns par rapport aux autres a toujours existé; l'homme est un être essentiellement social, dit-on; le vieil adage "nul ne peut se vanter de se passer des autres" est universellement reconnu. Et pourtant, dans un monde où chacun réclame si haut sa liberté, son autonomie, jamais l'interdépendance n'a eu autant sa place.

Dans le champ du bien-être, ce phénomène d'interdépendance se fait sentir

- 1) dans les relations entre le secteur privé et le secteur public,
- 2) dans les relations de la profession du service social par rapport aux autres sciences humaines,
- 3) et, à l'intérieur de la pratique du service social, dans les relations entre les différentes agences de service social.

1. Pour autant qu'il faille déterminer les modes de financement et les modes de juridiction, il y a encore lieu de parler de secteur privé et de secteur public en bien-être. Cependant les cloisons sont de moins en moins étanches entre l'un et l'autre: un rapprochement se fait dans la philosophie qui les inspire, et les politiques de travail en usage dans les agences privées de service social sont de plus en plus conditionnées par celles qui émanent de l'Etat. Hier encore, il aurait été impensable que les agences sociales privées s'adressent à l'Etat pour obtenir des subventions à la réhabilitation. Aujourd'hui, cela existe. Certes, ces agences comptent encore sur la bienfaisance, mais les tâches qu'elles assument les obligent à recourir à l'assistance gouvernementale.

## EVOLUTION DES SERVICES SOCIAUX PRIVES

- Quelques indications -

\* \* \* \* \*

C'est une aventure audacieuse que de vouloir parler de l'évolution des agences privées de service social. Ces agences privées de service social connaissent présentement un tel essor qu'il est difficile de les saisir dans leur évolution.

Il y a cependant un phénomène qui attire particulièrement mon attention, je l'appellerais volontiers un phénomène d'interdépendance. La dépendance des uns par rapport aux autres a toujours existé; l'homme est un être essentiellement social, a-t-on dit; le vieil adage "nul ne peut se vanter de se passer des autres" est universellement reconnu. Et pourtant, dans un monde où chacun réclame si haut sa liberté, son autonomie, jamais l'interdépendance n'a eu autant sa place.

Dans le champ du bien-être, ce phénomène d'interdépendance se fait sentir

- 1) dans les relations entre le secteur privé et le secteur public,
- 2) dans les relations de la profession du service social par rapport aux autres sciences humaines,
- 3) et, à l'intérieur de la pratique du service social, dans les relations entre les différentes agences de service social.

1. Pour autant qu'il faille déterminer les modes de financement et les modes de juridiction, il y a encore lieu de parler de secteur privé et de secteur public en bien-être. Cependant les cloisons sont de moins en moins étanches entre l'un et l'autre: un rapprochement se fait dans la philosophie qui les inspire, et les politiques de travail en usage dans les agences privées de service social sont de plus en plus conditionnées par celles qui émanent de l'Etat. Hier encore, il aurait été impensable que les agences sociales privées s'adressent à l'Etat pour obtenir des subventions à la réhabilitation. Aujourd'hui, cela existe. Certes, ces agences comptent encore sur la bienfaisance, mais les tâches qu'elles assument les obligent à recourir à l'assistance gouvernementale.

Demain, ce sont des services techniques qu'elles demanderont. Je disais, il y a un instant, que les politiques du secteur privé sont influencées par celles du secteur public. Mais le manque de spécialistes au niveau gouvernemental, du moins en bien-être public, crée encore des écarts qui devront être comblés.

2. Le service social s'intéresse aux individus et aux groupes en quête de meilleur équilibre, de meilleur fonctionnement social; il s'attaque aux facteurs psychologiques et sociaux qui sont source de déséquilibre, de mésadaptation.

Mais le service social n'a pas l'exclusivité de ce champ d'action. Bien d'autres disciplines y exercent leur activité. La médecine s'oriente beaucoup plus qu'avant, me semble-t-il, vers une approche psychosomatique. La psychiatrie se veut maintenant une psychiatrie sociale, elle parle d'"hygiène mentale sociale".

La psychologie, la psychothérapie, la sociologie, la pédagogie sont toutes, à leur manière, des sciences du comportement humain.

Et alors, on assiste à une plus grande confrontation des disciplines ou des sciences humaines. Cela suppose que le service social puisse bien situer son activité diagnostique et thérapeutique à l'intérieur de ce réseau complexe.

A cela, il faut ajouter que, dans la pratique, le travail inter-disciplinaire s'organise un peu partout. Ce sont notamment les hôpitaux psychiatriques, les hôpitaux généraux, les commissions scolaires régionales qui font appel au psychiatre, au psychologue clinicien, à l'orienteur, à l'éducateur spécialisé, au travailleur social. Dans ces équipes qui se forment un peu partout, l'on sent très bien la nécessité et l'urgence qu'il y a pour les différents spécialistes à définir leur rôle respectif, en demeurant fidèle à leur raison d'être, et respectueux de la fonction des autres.

3. Le temps est aussi révolu où l'agence familiale de type polyvalent représentait la seule ressource de service social dans un territoire donné.

Le service social prend pied chez nous en milieu hospitalier, en milieu scolaire, dans le domaine du loisir. Ce développement récent, inspiré d'ailleurs pour beaucoup par le secteur public, oblige les praticiens et les théoriciens du service social à faire une réflexion sur les objectifs, les fonctions, les méthodes d'action des services sociaux traditionnels et des services sociaux nouveaux, pour les bien situer les uns par rapport aux autres. Le service social familial aura toujours sa raison d'être auprès de la famille;

le service social scolaire s'occupera de l'écolier, mais il ne peut ignorer son milieu familial; il y a là, vous le voyez bien, un partage de responsabilités à faire qui doit avant tout s'opérer à l'avantage de la population desservie.

Voilà les quelques réflexions que m'a inspirées le thème que j'avais à traiter: l'évolution des agences privées de service social.

Il y aurait beaucoup à dire sur le sujet. Je pense, par exemple, à l'utilisation plus rationnelle du personnel et partant à l'utilisation et à la formation en cours d'emploi des aides sociaux, je pense également à la relation travailleur social-client qui se faisait autrefois sur une base très individuelle et qui est maintenant devenue une approche plutôt familiale, etc...

Je m'en voudrais cependant de ne pas souligner un point auquel j'attache beaucoup d'importance, c'est l'intérêt croissant que manifestent les agences sociales privées pour le travail auprès des groupes et auprès des collectivités. Il faut bien le dire, jusqu'à ces dernières années les travailleurs sociaux avaient surtout été préparés à l'approche individuelle, par l'utilisation de la méthode du casework; sous l'influence américaine cette méthode avait d'ailleurs fortement été marquée par la psychanalyse et la psychothérapie. On se rend maintenant compte que le casework ne réussissait pas à apporter une réponse adéquate aux problèmes sociaux de quelqu'envergure; s'il faut transformer des individus, il faut aussi et surtout transformer des structures déficientes ou déficitaires, il faut transformer encore des milieux pour les rendre propres à l'épanouissement de l'être humain.

Yolande Boissinot, directrice,  
Le Service Familial de Québec.

Les services publics et les services privés dans le bien-être doivent s'imprégner de la nécessité d'ajuster leur action à une nouvelle société qui est en voie de se structurer dans notre milieu.

Dr Claude Mailhot, directeur général,  
Services de Bien-être à l'Enfance et à la Jeunesse

## EVOLUTION DES SERVICES PUBLICS DE BIEN-ETRE

---

- Quelques considérations -

\* \* \* \* \*

Les institutions sociales, économiques, culturelles et religieuses se trouvent entraînées dans le remous que provoque l'évolution accélérée de la société québécoise.

Les services publics et les services privés de bien-être sont touchés par cette évolution. Il leur importe de repenser leur rôle en fonction des nouvelles structures qui sont en voie d'élaboration et de redéfinir leurs relations mutuelles.

On ne peut plus parler de services publics et de services privés dans le domaine du bien-être en termes d'opposition mais plutôt en termes de "partnership".

Les besoins de bien-être de la population québécoise changent en quantité et en qualité surtout, d'où l'obligation pour les services publics et les services privés de découper à l'intérieur de ces besoins des aires d'occupation.

Le principe premier qui doit guider les services publics et les services privés dans la recherche d'une nouvelle relation, doit être dominé par la préoccupation du bien-être commun.

L'existence des services privés m'apparaît aujourd'hui valable dans sa fonction de conscience de la communauté dans le champ du bien-être. De plus, les corps intermédiaires jouent un rôle de plus en plus important et irremplaçable à l'intérieur du mécanisme d'une véritable démocratie.

Les services publics et les services privés dans le bien-être doivent s'imprégner de la nécessité d'ajuster leur action à une nouvelle société qui est en voie de se structurer dans notre milieu.

Dr Claude Mailhot, directeur général,  
Services de Bien-être à l'Enfance et à la Jeunesse

Deacidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: Nov. 2005

**Preservation Technologies**  
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111

BNQ



C 000 098 804

Handwritten notes in the top left corner, including numbers like 800, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900.

800

82

82

Handwritten notes in the bottom left corner, including numbers like 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900.